L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 4 FEVRIER 1864. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 4 FEVRIER.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan—Chapeaux, souliers, etc., marchandises sèches et linge fait.

Par F. Fernandez, rue Ste-Anne, entre Miro et Tonti—Un lot de meubles.

Par D. E. Morphy, au No 47 rue des Magasins—Café.

Par J. B. Crozat, No 149 rue Dauphine, entre la Bienville et Ste-Anne—Meubles, bijoux, &c.

Par B. Turpin, coin de Louis, au pied de la rue des Douanes—Vins de Bordeaux en barriques.

Par Wm P. Vincent, au No 16 de la rue de Chartres—Marchandises sèches.

Par F. F. Trinchard, au No 42 de la rue Gravier—Groceries, provisions, liqueurs et pommes.

Par J. P. Boisseau, au coin des rues Magasins et Gravier—Porc, farine et groceries.

☞ Nos porteurs sont autorisés à prendre des abonnements à la semaine à raison de vingt sous.

ORDRE OFFICIEL sur le travail des plantations.

Nos lecteurs trouveront plus loin un ordre important du général Banks, relatif au travail des habitations.

Les prochains steamers de N. York.—Les prochains steamers attendus de N. York sont le *Creole*, parti le 27 et le *Geo. Washington* parti le 30 janvier. Le *Creole* arrivera probablement aujourd'hui.

AUTRES DETAILS SUR LA PERTE DU STEAMER PLANET.

Le steamer Planet, en virant de bord lundi matin, avant le point du jour, toucha la rive en face du collège del Jefferson, éprouva une voie d'eau et sombra devant Grand New Reach à 52 milles au-dessus de la ville. Les troupes, les hommes d'équipage et les bestiaux ont tous été sauvés. Le bateau est entièrement perdu, ayant enfoncé dans l'eau jusqu'à la hauteur du dernier pont. Personne n'a péri. Les hommes d'équipage, les bêtes à cornes et les cochons ont été transportés jusqu'ici par le steamer Meteore.

Crise dans le Sud.

Du *New York World* du 22.

Les extraits de la presse du Sud que nous avons publiés dans nos derniers numéros indiquent que la crise des Etats en rébellion est presque arrivée à son point culminant. Il est impossible de déguiser la panique, la confusion, et presque le désespoir qui s'est emparé de toutes les classes du peuple du Sud. On n'y parle pas de paix, c'est vrai, la chimère d'une nationalité distincte illusionne encore l'esprit des meneurs influents du Sud, mais personne n'y aperçoit la solution des problèmes terribles auxquels il faudra faire face dans un temps fort rapproché. La circulation est sans valeur, l'armée est mécontente, les recrues sont en proie aux privations. On ne peut se procurer ni vivres, ni linge, ni munitions de guerre et pour la première fois, toute la presse du Sud est en opposition au gouvernement de Davis. L'impitoyable loi de conscription qui fait entrer dans l'armée tous les hommes valides du Sud, sans distinction, a donné lieu à une formidable opposition, laquelle ne peut que s'accroître justement en raison des moyens violents auxquels le gouvernement devra avoir recours pour la dompter.

Nous disons ainsi franchement la situation désespérée du Sud, pour que nos avertissements puissent avoir toute la force qu'une entière candeur peut donner contre des espérances extravagantes. Nous savons que la presse de l'administration a montré comme un fait la fin de la rébellion et commencera la division des dépouilles avant qu'elles soient assurées.

Nous avertissons maintenant le pays, et nous donnons ces conseils avec solennité, de n'ajouter aucune foi à la théorie de la chute de la rébellion par le procédé d'épuisement. Avec tous les signes de la panique et de la confusion dans le Sud, nous pensons qu'au retour du printemps les trois grandes armées rebelles de Lee, Longstreet et Johnston seront bien nourries, bien approvisionnées et animées d'un esprit de résistance plus désespéré qu'auparavant. Les éléments qui s'élèvent au Sud viennent d'hommes appartenant aux classes les plus riches et les plus influentes, qui voudraient assez que la guerre continuât, mais qui ne seraient pas bien aises d'être obligés de combattre dans les rangs comme de simples soldats.

Les éditeurs de journaux qui se sont opposés à cette conscription en masse sont embarqués sur le même bateau. Ils veulent bien faire pour la rébellion tant qu'on voudra, mais combattre pour elle n'est pas leur affaire. Ainsi il y a un parti de mécontents dans la Caroline du Nord, qui parlent très fortement contre le gouvernement confédéré, mais qui s'évaporent toute leur bile en paroles.

La vérité est que Jeff. Davis est toujours le maître de la situation en tout ce qui concerne le contrôle et le gouvernement du Sud. Il a en sa possession toute la machine civile et militaire du gouvernement, et rien ne pourra l'arrêter si ce n'est une pression d'Etat ou une résistance armée. Comme nous ne voyons aucun signe de révolte ouverte contre Davis au Sud, nous devons nous attendre à ce qu'il pourra réunir tous les hommes et approvisionnements dont il a besoin pour leur prochaine campagne avec une énergie terrible. Préparons-nous à lui faire face avec des armées augmentées, avec une résolution plus ferte que la sienne, et peut-être la prochaine campagne sera-t-elle la dernière.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PREVOTALE.—*Juge Atocha.*—John Rhodes était accusé, par l'officier McConn, d'avoir battu et volé certaines personnes. Il a avoué qu'il s'était trouvé en mauvaise compagnie, mais il a nié qu'il eût frappé qui que ce soit. Il a été envoyé au capitaine Pickering et reste sujet aux ordres de la Cour.

Mme Hennessey se plaignait d'avoir été insultée par John Brammer et Jas. Shay, soldats du 9e régiment du Connecticut. Ceux-ci ont répondu qu'elle les avait insultés et avait craché sur l'un d'eux. Le magistrat leur a donné l'ordre de ne pas s'approcher de la demeure de l'excentrique.

Mme Jacob Baker, accusée de tenir une maison dont les autorités ont eu lieu de se plaindre et d'avoir débité de la boisson à des soldats, a été requise d'aller habiter un autre quartier, elle a déclaré ne pas savoir où aller, mais elle n'a pas moins été informée qu'elle serait envoyée au workhouse si elle n'obéissait pas à l'ordre du tribunal.

ENQUÊTE.—John V. Andrews, jeune garçon de treize ans, a été écrasé, près le Horse Station, par un wagon que faisaient mouvoir plusieurs de ses petits amis.

Le cadavre a été transporté au No. 422 de la rue St. Charles. Le coroner terminera l'enquête aujourd'hui.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Le jury a déclaré un Italien du nom de Jeannetti coupable d'avoir mis en circulation un billet faux de trois piastres—émission de la ville. Le juge n'a pas encore prononcé la sentence.

James Minham qui, après avoir fait feu sur sa femme, s'est tiré un coup de pistolet, doit être jugé pour assaut avec intention de tuer. Il est devenu aveugle.

La sentence de Louis C. Wilson, jeune nègre, qui a été déclaré coupable d'avoir volé une montre de prix, n'a pas encore été prononcée.

Geo. Washington Davis, accusé de vol de livres mises chez son maître, par le gouvernement, a été acquitté.

RIXE.—Après l'incendie de deux masures du chantier de marine du gouvernement, à Alger, l'officier commandant, reconnaissant du zèle qu'avaient déployé les pompiers d'Alger, fit don à la compagnie d'une certaine somme d'argent en l'invitant à aller se rafraîchir dans un café voisin. Les firemen acceptèrent le cadeau et entrèrent dans le café. Tandis qu'ils buvaient, plusieurs soldats qu'on accuse de jalousie se présentèrent dans l'établissement et se prirent de querelle avec les pompiers; une rixe s'en suivit et les firemen furent obligés de battre en retraite. Le propriétaire fut assommé et le café saccagé.

MORTALITÉ.—Le Bureau de Santé annonce dans son rapport officiel publié hier, qu'il y a eu 122 décès dans les limites de la Nouvelle Orléans, du 25 au 31 janvier.

Les maladies qui ont fait le plus de victimes sont: la consomption, 18; la pulmonie, 14; la diarrhée chronique, 12; la fièvre typhoïde, 5.

Nationalité—Afrique, 1; Allemagne, 1; Irlande, 15; Italie, 1; Prusse, 1; Suisse, 1; Etats Unis, 62; Indes Occidentales, 2, non déclarés 38.

Il est mort 72 blancs, 38 nègres et 12 mulâtres.

Départ pour la Havane et New York

Le splendide et rapide steamship Havana partira vendredi prochain 5 du courant comme cela a été annoncé, mais pour la commodité des expéditeurs et des passagers le départ sera lieu à quatre heures et demie du soir au lieu de huit heures du matin. Nous croyons que le nouvel arrangement conviendra à tout le monde. Ce délai de quelques heures n'est pas une perte de temps, car il a été calculé de manière à procurer plus de facilité pour l'embarquement des passagers et des marchandises. Le Havana est un steamer puissant, ayant des installations magnifiques et qui est commandé par le capitaine A. M. Greene dont l'expérience consommée et la vigilance active sont des garanties précieuses de sécurité. On parle beaucoup de la courtoisie des officiers du Havana et de l'obligeance du subrécargue, M. Hustes.

Bureau d'affaires.—M. J. Sauvage annonce à ses amis et au public qu'il a ouvert un bureau d'affaires dans le Passage de la Bourse, No 112.

RECEPTION DU 1er JANVIER Aux Tuileries.

Le *Moniteur* publie le compte rendu des réceptions du 1er janvier aux Tuileries.

Nous en extrayons ce qui concerne la réception du corps diplomatique:

"A une heure, dit le journal officiel, l'Empereur s'est rendu dans la salle du Trône, où était réuni le corps diplomatique étranger, rangé autour du trône.

"S. Ex. M. le nonce, au nom du corps diplomatique, a adressé à l'Empereur les paroles suivantes:

"Sire,

"Les membres du corps diplomatique réunis autour de Votre Majesté s'empressent de lui offrir, à l'occasion de la nouvelle année, les vœux qu'ils forment pour le bonheur de Votre Majesté impériale, de son auguste famille, et pour la prospérité de la France.

"Interprète des sentiments du corps diplomatique en ce jour solennel, je suis heureux, Sire, de vous en présenter l'hommage très respectueux."

L'Empereur a répondu:

"Je vous remercie des vœux que vous m'exprimez au nom du corps diplomatique. Ils sont d'un heureux présage pour l'année qui commence. Malgré les inquiétudes entretenues par les questions en suspens, j'ai la confiance que l'esprit de conciliation qui anime nos souverains aplanira les difficultés et maintiendra la paix."

Sa Majesté a passé devant le cercle du corps diplomatique, dont les membres lui ont été présentés par le grand-maître des cérémonies.

FRANCE.

Nous empruntons la correspondance suivante à l'*Indépendance belge* journal qui fait une vive opposition à la réunion du Congrès européen et dont les assertions à cet égard ne doivent être accueillies qu'avec réserve:

Paris, 2 janvier.

Voici quelques nouveaux détails sur la réception diplomatique qui a eu lieu hier, 1er janvier, aux Tuileries. On sait que les représentants des puissances accréditées auprès du gouvernement français sont rangés en demi-cercle dans la salle des maréchaux en attendant l'arrivée de l'Empereur. En droite est tenue par les ambassadeurs et en tête le nonce du Saint-Père président de droit le corps diplomatique; ensuite, par ordre d'ancienneté, LL. Exc. lord Cowley, prince de Metternich, Djemil pacha, de Budberg, Goltz, Isnaris; puis les ministres plénipotentiaires, dont le plus ancien est votre honorable représentant, M. Firmin Rogier et le plus anciennement accrédité, et, enfin, les chargés d'affaires. L'Empereur, entré dans la salle des maréchaux à une heure trois minutes, a adressé au nonce le discours que l'on sait, et après avoir dit quelques paroles sympathiques à Mgr Chigi, s'est successivement approché des autres diplomates qui l'attendaient. S. M. aurait dit à peu près à M. de Budberg qu'elle espérait que les rapports entre la France et la Russie seraient désormais satisfaisants; à Djemil pacha, l'Empereur aurait témoigné le contentement que lui avait fait éprouver la réponse du Sultan à sa proposition de congrès; l'Empereur a parlé au comte de Goltz de l'indisposition qui a empêché le roi son maître d'annoncer pour le 1er janvier une réception solennelle et exprimé le vœu que cette indisposition n'eût pas de suites. Il a remercié M. Isturitz de l'accueil cordial qu'avait reçu S. M. l'Impératrice en Espagne et assuré cet ambassadeur qu'il en garderait les meilleurs souvenirs. On a déjà dit que S. M. a manifesté à M. Dayton l'espérance et le vœu que cette année verrait naître une ère de conciliation pour l'Amérique. S. M. aurait dit également quelques mots au prince de Metternich et à M. Kern; mais on assure que l'Empereur a passé devant lord Cowley sans lui parler, ce qui, à coup sûr, n'avait rien de personnel à l'honorable ambassadeur, mais ce qui pourrait témoigner du mécontentement persistant du gouvernement français à l'égard de l'Angleterre. M. Nigra n'est arrivé, dit-on, qu'à la fin de la réception qui était complètement terminée à une heure un quart. Tous les diplomates ont été ensuite se faire inscrire chez le prince Napoléon et la princesse Mathilde.

Les sénateurs et les députés ne figuraient, à ce qu'il paraît, qu'en assez petit nombre à la réception des grands corps de l'Etat.

D'après des nouvelles de Rome, M. de Sartiges aurait recueilli de la bouche de Mgr Antonelli l'assurance que si le congrès restreint avait lieu, le gouvernement pontifical s'y ferait représenter, mais les doutes que je manifestais sur le succès du projet sont plus que jamais autorisés par les impressions mêmes du monde officiel. En présence des acceptations pour la plupart tièdes ou hésitantes des gouvernements et de la marche devorante des événements dans le Nord de l'Allemagne, je crois pouvoir conjecturer, avec quelque conscience, que l'on commence en haut lieu à ne pas plus compter sur le congrès restreint que sur le congrès général. La politique du gouvernement français paraît devoir être toujours des plus prudentes, et il revient à nouveau de conversations tenues en très haut lieu, que le chef de l'Etat ne s'engagerait pas dans les complications de l'Europe sans être garanti contre les risques de l'isolement et les éventualités de l'imprévu.

Le texte de l'Adresse ne sera pas lu avant mardi en comité secret au Corps Législatif. La discussion publique ne s'ouvrira pas avant le lundi suivant.

M. Pelletan parlera sur la Pologne, ainsi que M. Jules Favre, au point de vue de l'opposition.

On disait aussi que les commissaires du gouvernement s'étaient entendus de nouveau pour se partager la défense de l'Adresse. Ainsi, M. Chaix d'Est-Ange se réserverait la question du Mexique; M. de Parieu la question danoise; M. Rouher la question polonaise, M. Rouland la question intérieure, M. Vuitry les finances; M. de la Roquette les douanes et autres questions économiques, &c.

EDITION D'HIER SOIR.

Les Unionistes conservateurs.

Outre les trois fractions du parti unioniste représentées par les deux conventions et par M. Durant il y en a, paraît il, une quatrième qui s'intitule unioniste conservateur. Ces unionistes tiendront un meeting demain au théâtre St. Charles, et l'on y entendra MM. Roselius et Rozier. Le *Times* publie la correspondance suivante à ce sujet:

Nouvelle Orléans, 1 février 1864.

Hon. Christian Roselius et Hon. Ad. Rozier.

Messieurs:—Les soussignés unionistes conservateurs, citoyens de la Louisiane, vous prient de haranguer le peuple sur le sujet de la restauration du gouvernement civil en Louisiane, le jour et à l'endroit qu'il vous plaira de désigner.

Avec respect, etc.

J. Q. A. Fellows, J. R. G. Pitkin, Julian Neville, John M. Hall, Geo. S. Lacey, H. M. Summers, James Nimmick, T. L. Tucker, J. M. Peterson, Wm Emerson, Wm R. Mills, et autres.

Nouvelle Orléans, 1er février 1864.

MM. J. Q. A. Fellows, Julian Neville et autres.

Messieurs:—J'ai reçu votre flatteuse communication de ce jour. Je suis à votre service; je n'eu rapporte à vous sur le jour et le lieu; mais je suggérerai cependant, quant au jour, jeudi prochain, 4 courant. Vous me jugez bien je suis un unioniste conservateur. J'habite les zônes tempérées de la politique, j'évite les zônes torride et torride.

Madison a écrit avec raison que l'objet de ce gouvernement est de soutenir la Constitution qui est le ciment de l'Union, aussi bien dans les limites qu'elle impose que dans l'autorité qu'elle donne, de respecter les droits et les autorités réservés aux Etats et au peuple, comme également essentiels au succès du système général. Et, pour employer les expressions de Jefferson, le soutien des gouvernements d'Etat dans tous leurs droits, comme l'administration la plus compétente pour nos affaires domestiques, et le plus sûr boulevard contre les tendances anti-républicaines, la préservation du gouvernement général dans toute sa vigueur constitutionnelle, comme l'ancre de salut au dedans et de notre sécurité au dehors.

La Constitution des Etats Unis est une plateforme assez grande pour que tout homme loyal puisse s'y tenir, en temps de paix et en temps de guerre.

Je suis, &c. J. Ad. Rozier.

Nouvelle Orléans, 2 février 1864.

Messieurs,—J'accepte cordialement votre invitation polie. Je serai toujours prêt et disposé à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour la défense de la Constitution des Etats Unis et de l'Union qu'elle a créée.

Je suis, &c. C. Roselius.

La Convention Flanders.

Le *Times* de ce matin obtient un long compte-rendu de la séance tenue hier par cette Convention On y a dénoncé les candidats qui avaient pris parti pour la Convention Hahn et on les a remplacés par d'autres noms. On a donné lecture d'une lettre de M. Durant qui, il paraît, fait bande à part et ne veut pas participer à la réorganisation du gouvernement civil en Louisiane. Nous empruntons la traduction de cette lettre au *Times* qui la publie dans les deux langues.

Nouvelle-Orléans, 1er février 1864.

A Messieurs le Président et les Membres de la Convention de Nomination d'Etat Libre:

Messieurs—Ayant été empêché par une force supérieure de compléter, avec l'aide des amis sonnus de la liberté, le plan pour la réorganisation d'un gouvernement civil en Louisiane, lequel avait été préparé par le Comité Général d'Etat Libre, et était sur le point d'être mis à exécution, il m'a semblé incompatible avec le respect que je dois à moi-même, qui m'étais complètement identifié avec ce plan, de consentir à me porter comme candidat, sous la pression de la force supérieure qui a détruit ce plan; je prends donc la liberté d'annoncer cette détermination de ma part, à mes amis dans cette détermination de ma part, à mes amis dans cette convention.

Il est d'une importance vitale que l'élection ordonnée pour le 22 février ait pour résultat le choix d'hommes qui devront exercer toute leur influence pour effectuer l'abolition immédiate de l'esclavage dans notre Etat, et assurer à jamais aux hommes, quelque soit leur origine, et à leur postérité en Louisiane, les bienfaits de la liberté, résultats qui sont infiniment au dessus des intérêts d'aucun homme ou d'aucune corporation d'hommes.

Les dangers qui nous menacent, ainsi que la nation, sont les réactions et les compromis hostiles à la liberté. Je vous conjure de réunir toutes vos forces contre eux, et d'envisager avec indignation, les prétentions d'aucun homme qui n'est point opposé au crime hideux de l'esclavage, et qui ne proclame pas hautement et ouvertement qu'il est en faveur de sa suppression immédiate.

Mûs par de pareils principes, vous ne pouvez manquer de réussir, et vos efforts en cette élection vous acquerront les applaudissements de tous les hommes justes, aussi bien que la faible, mais cordial appui, messieurs, de

Votre obéissant serviteur,
Thomas J. Durant.

Arrivée du steamer Daniel Webster.

Le steamer transport *Daniel Webster*, capitaine Sherman, parti de Newport, Rhode Island, le 21 janvier, est arrivé ce matin. Il amène le second bataillon du 14e régiment de grosse artillerie du Rhode Island, composé de 550 hommes sous le commandement du capitaine Nelson Kenyon.

Nouvelles additionnelles par la voie du Nord.

LES DEFENSES DE CHARLESTON.

Une dépêche de Washington du 22 dit:

Un monsieur qui a quitté Charleston le 26 nous donne quelques nouvelles intéressantes bien que sans importance majeure.

Le siège de Charleston avance lentement, et les défenses de la ville sont presque regardées comme imprenables.

On aurait pu croire que le génie et le travail avaient fait depuis longtemps tout ce qui était nécessaire pour la sûreté de Charleston.

Pour rendre cette situation plus sûre encore, Beauregard a mis tous ses soins à fortifier les défenses de cette ville.

Cinq mille esclaves sont employés à la construction de travaux qui défendent les approches de la ville par terre et ces travaux ont un caractère formidable. Le nombre des troupes qui se trouvent dans ce département n'est pas considérable pour le moment, mais on pourrait en avoir facilement davantage, si besoin était.

Le fort Sumter, s'il n'est pas comme il était naguère, n'en est pas moins aussi défendable jamais. A distance, il paraît être la perfection de la ruine, mais les hommes de guerre disent qu'on ne peut le prendre qu'à l'assaut. Le terrible bombardement qui n'a cessé jusqu'ici qu'à courts intervalles semble fortifier cette opinion. On communique de Charleston avec le fort la nuit au moyen de bateaux qui transportent des milliers de sacs de sable, qu'on emploie à la réparation des dommages causés par l'artillerie de l'ennemi.

Les citoyens qui regardent les défenseurs du fort Sumter comme les plus nobles héros de la guerre ont pour eux la plus vive sollicitude. On appréhende une attaque de terre, mais non immédiatement, car on présume que Mobile est menacé. On a envoyé des renforts sur ce dernier point.

La bouilloire de la canonnière Dragon, de la flottille du Potomac a fait explosion mercredi, tuant deux hommes et échaudant grièvement cinq autres.

Nous lisons dans une autre dépêche de Washington, datée du 22.

Quelques rapports disent que le gouvernement rebelle a fait transporter à Colombia, Caroline du Sud, les machines servant à la fabrication des canons dans les usines de Tredegar.

Le gouverneur Pierpont et la Législature de la Virginie de l'Est sont, dit-on, allés trouver le président pour ajouter leurs propres plaintes à celles de sécessionistes de Norfolk contre la rigoureuse administration du général Butler.

Nouvelles de Nassau.

Les journaux de New York du 23 ont extrait les nouvelles suivantes des feuilles de Nassau apportées par le "Corsica" parti de Nassau le 18 janvier.

On se rappelle qu'un coureur de blocus poursuivi par le "Vanderbilt", avait jeté par dessus bord 70 balles de coton environ près d'Egg Island Reef et qu'il avait échappé en entrant dans le Six Shilling Channel où le "Vanderbilt" qui voulait ramasser les balles de coton n'avait pas jugé à propos de le suivre. Le Nassau *Guardian* ajoute:

Le capitaine du schooner "Dart", de Nassau, fit ramasser quelques balles et fut menacé par un officier d'un des quatre bateaux appartenant aux navires du Nord engagés dans cette même poursuite. Cet officier lui dit que s'il continuait il ferait feu sur lui et en même temps il leva son pistolet comme pour exécuter sa menace. Le commandant fédéral le menaça également de le couler bas s'il passait par le travers. Le capt. Curry, du "Dart", répliqua que les Fédéraux étaient dans les eaux britanniques et qu'ils n'avaient rien à y faire.

La neutralité des eaux de Bahama.

(Du Nassau *Guardian* du 9 jain.)

Nous nous réjouissons de voir que la présence continuelle des croiseurs fédéraux dans les eaux de cette colonie, en opposition à la politique de neutralité que le gouvernement anglais a désiré maintenir entre les belligérants d'Amérique, a été fortement désapprouvée par les autorités en Angleterre et nous recevons avec beaucoup de satisfaction la ré émission par le Bureau Colonial des instructions de Sa Majesté publiées en janvier 1862, dans le but d'empêcher autant que possible, l'usage des ports de Sa Majesté et celui des côtes et des eaux dans la juridiction territoriale de Sa Majesté en faveur de l'une ou de l'autre des parties belligérantes. Nos navires marchands ont été harassés trop longtemps par les opérations des croiseurs fédéraux dans ces eaux et les nombreux exemples que nous avons enregistrés de navires traqués et rendus inactifs à Stirrup Bay et en d'autres endroits sous la juridiction de ce gouvernement, fournissent d'amples preuves qu'on a eu peu d'égard pour la loi de la neutralité. Lord Stowell dit à ce sujet: Toutes captures faites ainsi sont illégales; et les biens saisis doivent être rendus quand même ils pourraient actuellement appartenir à l'ennemi.

Correspondance diplomatique.

Le dossier de M. Seward envoyé au Congrès est des plus volumineux. La correspondance avec l'Angleterre seule comprend 700 pages. Le *Courrier des Etats-Unis* en parle en ces termes:

Le ton de cette polémique—c'est le vrai terme qu'il convient d'employer—est en général resté courtois de part et d'autre. Mais la convenance des formes ne déguise pas le manque de cordialité; ça et là même percent des signes non équivoques d'impatience. Des deux côtés on se lasse de cette discussion à l'infini, qui n'amène aucun résultat et bien qu'on ne le dise pas explicitement, il est aisé de voir que l'on s'accuse mutuellement d'obstination et de mauvais vouloir. La question des bâtiments cuirassés construits par M. Laird pour le compte du Sud a même été traitée un moment sur un diapason assez acerbe pour inquiéter M. Adams. Dans une dépêche du 25 août 1863, il fait entendre à M. Seward qu'une insistance trop vive et trop absolue à exiger la saisie de navires pourrait amener de graves conséquences. Tout en prenant l'avis en considération, le secrétaire d'Etat répond le 5 septembre que le désir d'éviter un conflit avec l'Angleterre ne saurait décider les Etats Unis à subir passivement le danger dont les menacent les chantiers anglais, transformés en arsenaux ennemis. Il va même jusqu'à insinuer que le peuple du Nord accueillerait avec plus d'enthousiasme qu'de crainte la perspective d'une guerre étrangère.

Si, en arrivant en Europe, cette note eût trouvé la question au point où elle en était un mois auparavant, l'effet qu'elle aurait produit eût été peut-être de nature à aigrir le différend. Dans l'intervalle, heureusement, lord John Russell en était venu à mettre l'arrêt sur les bâtiments de M. Laird et à déférer le propriétaire aux tribunaux. Il n'y avait plus rien à lui demander, et très probablement M. Adams jugea opportun de garder pour lui la dépêche plus comminatoire que conciliante de M. Seward.

"Quoi en ait on, non on ai ... " [illegible]

Au fond, la lecture de cette correspondance laisse une impression de malveillance sourde et d'animosité latente entre les deux pays. Il y a un sentiment de défiance réciproque qu'on ne se dissimule pas, et qui, en dépit d'une apparente entente, pourrait un jour ou l'autre amener une rupture inévitable dans un temps donné. Mais, dans la famille anglo-saxonne, les compliments aigres-doux et même les gros mots sont de fréquente occurrence, il y a cinquante ans qu'on en échangeait presque régulièrement, sans jamais en venir aux coups.

Un sujet de complications plus grave que tout le reste se trouve néanmoins indiqué dans une des dernières dépêches de M. Seward. Le 6 octobre 1863, il écrit à M. Adams:

"Les Etats Unis maintiennent et continueront à maintenir que le gouvernement britannique est légitimement responsable des dommages que les paisibles citoyens des Etats Unis subissent par suite des déprédations de l'*Alabama*, attendu que ce navire a été construit et armé dans les eaux anglaises. M. Adams est donc invité à presser les réclamations dont il est saisi."

Il y a là une prétention d'indemnité que l'Angleterre n'admettra jamais et qui risque fort de devenir un sujet de controverse dangereuse.

La correspondance entre Washington et Saint Pétersbourg forme un contraste complet avec celle que nous venons de résumer. Autant l'une est prolixe et empreinte de raideur, autant l'autre est brève et presque tendre. Par exemple, M. Seward écrit: "La Russie a notre amitié *dans tous les cas*, de préférence à *n'importe quelle autre* puissance européenne." Le prince Gortschakoff à son tour dit à M. Bayard Taylor: "Assurez M. Seward que la politique de la Russie vis à vis des Etats Unis est fixée et ne sera modifiée par la conduite d'aucune autre nation." On ne saurait voir un plus touchant accord.

A l'Espagne, le secrétaire d'Etat tient un langage moitié doux, moitié sévère. Il proteste que le gouvernement fédéral n'a pas la moindre vue sur Cuba, soit comme acquisition territoriale, soit au point de vue de l'émancipation. La domination espagnole peut donc y continuer en toute sûreté. Toutefois, il est clair que "s'ils venaient à être attaqués par une puissance possédant des esclaves, ils ne pourraient pas plus ménager l'esclavage chez elle qu'ils ne l'ont ménagé chez eux-mêmes." Conclusion: C'est à l'Espagne de voir si elle veut conserver Cuba ou la perdre.

L'Autriche, la Prusse, la Hollande, le Danemark, la Belgique sont l'objet des plus aimables protestations, que le secrétaire d'Etat ne perd aucune occasion de renouveler. Jamais on n'a vu pareille dépense de cordialité diplomatique, ni sympathie aussi universelle. On se demandera peut être comment s'y prend M. Seward pour aimer tant de monde à la fois et pour prodiguer simultanément ses vœux en faveur d'intérêts diamétralement opposés. Mais il n'y regarde pas de si près, et tout républicain qu'il est, il tient à ne laisser personne de côté dans sa distribution générale d'eau bénite de cour.

ATTENTION.

☞ Meubles—Aujourd'hui, à onze heures du matin, Francis Fernandez [E. Gutierrez encanteur] vendra à l'encan, au No 4,6 rue Ste. Anne, entre Tonti et Miro, un lot de meubles en noyer; Egalement, deux belles vitrières bien conditionnées. Voir aux avis d'encan de ce jour.

☞ M. J. P. Boisseau vend du porc, de la farine et des groceries, ce matin, à son magasin d'encan, au coin des rues Magasins et Gravier.

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan de 120 barriques vin de Bordeaux, qui doit avoir lieu aujourd'hui, à 5 heures P. M., au pied de la rue des Ursulines, en débarquement du navire "Taurus", venu de Bordeaux, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur—Voir aux annonces.

☞ L'attention du public est appelée sur l'annonce de la vente d'une belle grocerie par R. Scott, encanteur, No 54 rue des Magasins.

☞ M. R. T. Montgomery, vend, ce matin, à 10 heures, 00 balles de coton, au No 26 de la rue du Camp; ... au No 27 de la même rue, des meubles. Voir aux annonces.

☞ M. F. F. Trinchard, encanteur, vend, ce matin, des groceries, des provisions, des liqueurs et des pommes, à son magasin d'encan, rue Gravier, No 42.

☞ Le steamer MORNING STAR, capitaine Courtney, arrivé de New York, est en déchargement à son quai, en face de la Place Jackson. Les consignataires sont priés de venir régler leurs comptes de fret à notre bureau, et recevoir leurs marchandises sur la Levée, car si le steamer et nos consignataires ne seront pas responsables des marchandises perdues ou avariées après qu'elles auront été déchargées.

ELLIOTT & McKEEVER, agents, rue Gravier, No 62. 3 fév—3t

On demande un économe compétent, sur l'habitation située dans la paroisse Iberville. S'adresser au No 120 rue de la Commune. Un bon salaire sera donné. 4fév—3t

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangements d'hiver.

Pour le Lac, aller et retour, le même jour, 25 cents.—A la station de Gentilly, 15 cents pour aller et autant pour revenir.

☞ A partir de MARDI, 20 octobre 1863, les convois partiront comme suit:

DEPARTS. DE LA VILLE.	DU LAC.
4½ h. A. M., chars à chev	5 h. A. M., chars à vap
[illegible]	[illegible]
3 heures P. M.	3 heures P. M.

Le convoi, sur-avertissement suffisant, s'arrêtera à la station de Gentilly.

G. PANDELY, Surintendant. 16 oct

ORDRE OFFICIEL.

Quartier-Général du Département du Golfe, Nlle-Orléans, 3 février 1864.

ORDRES GENERAUX No 23.

Les règlements généraux qui suivent sont publiés pour l'information et la gouverne de toutes les personnes intéressées dans le travail salarié des plantations, dans le travail public et privé, pendant l'année présente et pour faire suite au système établi le 30 juin 1863.

I.—L'enrôlement des soldats sur les plantations en culture dans ce département, ayant été suspendu par le gouvernement, ne sera repris que sur l'ordre exprès de la même haute autorité.

II.—Le Maréchal-Prévôt Général est requis de pourvoir à la division des paroisses en districts de police et d'école, et d'organiser, au moyen de soldats invalides une police compétente pour le maintien de l'ordre.

III.—Il sera pourvu à l'établissement d'un nombre suffisant d'écoles, une, au moins, par chaque district de police et d'école, pour l'instruction des enfants de couleur au-dessous de l'âge de douze ans et ces écoles une fois établies, seront placées sous la direction du Surintendant de l'éducation publique.

IV.—Les soldats ne pourront visiter les plantations sans le consentement écrit de l'officier commandant le régiment ou le poste auquel ils sont attachés, et jamais avec des armes, excepté quand ils seront de service, et accompagnés d'un officier.

V.—Les travailleurs sur les plantations ne pourront aller d'une place à une autre, excepté sous telle règlements qui pourront être établis par le Maréchal Prévôt de la paroisse.

VI.—Le fouet et d'autres châtiments cruels et extraordinaires sont interdits.

VII.—Les planteurs seront requis, aussitôt que possible après la publication de ces règlements, de faire un rôle des personnes employées sur leurs terres, et de le transmettre au Maréchal Prévôt de la paroisse. Dans l'emploi des travailleurs, l'unité des familles sera préservée autant que possible.

VIII.—Toutes questions entre patron et employé, seront décidées par le Maréchal Prévôt de la paroisse, jusqu'à ce que d'autres tribunaux soient établis.

IX.—Les personnes malades ou dans l'incapacité de travail seront soignées sur les plantations auxquelles elles appartiennent, excepté celles qui pourront être reçues dans les établissements fondés pour elles par le gouvernement, dont un à Alger et un à Baton Rouge.

X.—Les achats non autorisés de linge ou d'autres objets, des travailleurs, seront punis d'amende et d'emprisonnement. La vente de whisky ou d'autres boissons spiritueuses, aux travailleurs ou à d'autres personnes, excepté sous les règlements établis par le Maréchal Prévôt Général, sera passible de la plus sévère punition.

XI.—La possession d'armes cachées ou d'armes dangereuses, sans autorisation, sera punie d'amende et d'emprisonnement.

XII.—Les travailleurs donneront à leurs patrons du matin au soir, dix heures dans l'été et neuf heures dans l'hiver, d'un travail honnête, respectueux et fidèle, et recevront en échange, en outre d'un bon traitement, des rations saines, d'habillements convenables, de logements, de combustible, de soins médicaux, et d'instructions pour les enfants, des gages mensuels comme suit, mais dont une moitié, au moins, sera réservée jusqu'à la fin de l'année:

Pour travailleurs de première classe	$8	par mois.
" " seconde	6	do
" " troisième	5	do
" " quatrième	3	do

Les ingénieurs et chefs de travaux, quand ils s'acquitteront fidèlement de leurs devoirs recevront $2 par mois en sus. Cette liste de gages peut être modifiée par le consentement des parties, sur le taux d'un quatorzième du produit net de la récolte, quatorzième qui sera fixé et payé à la fin de l'année. On fera une déduction sur les gages en cas de maladie et sur les rations quand la maladie se sera que feinte. L'indolence, l'insolence, le désobéissance aux ordres et le crime seront supprimés par la perte de salaire et par toutes punitions qui seront établies pour des offenses semblables par les règlements de l'armée. On arrivera au travail du dimanche quand cela sera possible, mais quand la seront nécessaires ils seront consultés comme est sera durée et payés aux taux spécifiés dans le présent ordre.

XIII.—Les travailleurs pourront choisir leurs patrons mais quand le contrat sera fait, ils seront tenus d'exécuter leurs engagements pour l'année, sous la protection du gouvernement. Dans les cas d'abus, pris des maladies feintes, ou de refus obstiné de travail, les travailleurs seront livrés au Maréchal Prévôt de la paroisse, qui les emploiera aux travaux publics, sans salaire.

XIV.—Les travailleurs pourront cultiver la terre pour leur propre compte aux conditions suivantes:

[illegible]

XV.—Pour protéger le travailleur contre les pertes pouvant résulter d'un changement de propriétaires pendant l'année, le travailleur aura un gage de préférence sur la récolte, pour les travaux de la saison ... [illegible]

XVI.—Il est conseillé aux patrons, autant que cela est possible, de pourvoir aux besoins courants de leurs travailleurs, de leur donner des parts de cultures et salaires, afin de décourager les propriétaires de ce qui puisse se produire pour le mécontentement ... [illegible]

XVII.—Une banque de travail libre sera établie pour les dépôts et la garde de toutes les économies de gages ou autres réservés, et afin d'épargner aux dépôts un fort intérêt, si possible ... [illegible]

XVIII.—L'envoi des familles de gardes dans d'autres pays ne sera pas approuvé. Toutes propositions pour ce privilège ont été rejetées, et demande a été adressée aux autres départements du surplus de ceux habitant les départements ... [illegible]

XIX.—L'expérience de l'année dernière indique que le planteur et le nègre comprennent la révolution. L'économe, ayant peu d'intérêt dans le capital, et moins de sympathie pour le travail, ne veut pas admettre l'idée que chacun, ou doive en ... [illegible] ... Toute personne qui ... refuse d'obéir de comprendre l'état des choses, devra partir.

XX.—Ces règlements sont basés sur le présomption que le travail est un devoir public, et la paresse et le vagabondage un crime. Aucun citoyen civil ou militaire n'est exempt de l'application de cette règle universelle. Toute chose qui ... imposée à toutes les classes du peuple par les principes les plus élevés. La partie du peuple identifiée avec la culture du sol, quelque change que soit sa condition par la révolution que nous traversons, n'est pas déchargée de la nécessité du labeur, qui est la condition de l'existence pour tous les enfants de Dieu. La révolution a altéré sa forme, mais non sa loi. Cette loi universelle du travail sera mise en vigueur à ce de justes conditions par le gouvernement, sous la protection duquel le travailleur vit et est libre. L'indolence, le désordre et le crime seront supprimés. Ayant exercé le droit le plus élevé dans le choix et le lieu de son emploi, il doit être tenu à l'accomplissement de ses engagements jusqu'à ce qu'il en soit relevé par le gouvernement. Les divers marchands prévôts sont par le présent investis de pleins pouvoirs sur toutes les matières se rattachant au travail, sauf l'approbation du maréchal prévôt général et de l'officier commandant le département. Les officiers les plus fidèles et les plus prudents seront choisis pour ces fonctions, et il sera détaché pour ce service la plus grande force que le service public permettra d'employer.

XXI.—Les patrons et spécialement les économes sont avertis que l'emploi d'un pouvoir illégitime pour faire dépasser le sens ... d'un juste équilibre entre les parties représentant le travail et le capital, aura pour résultat immédiat le changement des officiers, et fera ainsi échouer le système régulier et stable duquel dépendent les intérêts de toutes les parties.

XXII.—Un travail productif est spécialement nécessaire dans le moment actuel, où de grandes dettes publiques et des taxes onéreuses ont été imposées pour maintenir et protéger les libertés du peuple et l'intégrité de l'Union. Tous les officiers civils ou militaires et toutes les classes de citoyens qui contribuent à étendre les profits du travail, et à accroître les produits du sol, d'où dépendent, en définitive, toute la prospérité et tout le pouvoir national, rendront au gouvernement un service aussi grand que celui qui est tiré des terribles sacrifices de la bataille. C'est par cette considération seulement que le planteur a droit à être favorisé. Le gouvernement lui a accordé, dans une période d'anarchie, la faveur de le délivrer des désordres résultant principalement d'une résistance folle et insensée à des réformes sages, qui ne peuvent jamais être être rejetées comme révolution, et de l'abandon criminel de ses intérêts et du pouvoir à des politiciens insensés qui pensaient par des abstractions métaphysiques circonvenir les lois de Dieu. Il lui a rendu ses privilèges légitimes, plutôt améliorés qu'affaiblis, dans un moment où, par ses propres actes, le sol lui-même était emporté de dessous ses pieds.

XXIII.—L'histoire humaine ne contient pas d'exemple d'une clémence plus majestueuse et plus grande. Les conditions libérales et justes qui l'accompagnent ne peuvent être dédaignées. Il protège le travail en exigeant l'accomplissement de ses devoirs, et il aidera le capital en l'obligeant à fournir de justes contributions aux demandes du gouvernement. Ceux qui doivent allégeance à d'autres gouvernements seront requis, comme condition de leur résidence dans l'Etat, d'acquérir, sans réserve, aux demandes présentées par le gouvernement comme base d'une paix permanente. La non culture du sol sans juste raison sera suivie d'une forfaiture temporaire au profit de ceux qui en assureront l'amélioration. Ceux qui ont exercé les droits ou qui ont droit au titre de citoyens des Etats Unis, seront requis de participer aux mesures nécessaires pour le rétablissement du gouvernement civil. La guerre ne pourra jamais cesser à moins que les gouvernements civils ne soient ... le pouvoir militaire. Le recours au pouvoir moral sur le pouvoir physique. Le moment ... dont ... couleur de sang ... représentants du peuple doivent remplacer les agents du pouvoir purement militaire.

XXIV.—C'est donc un devoir solennel pour tous d'aider à la restauration la plus prochaine du gouvernement civil. Que tous participent aux mesures suggérées dans ce but. L'opinion est libre et les candidats sont nombreux. Une hostilité ouverte ne peut être permise. L'indifférence sera traitée comme un crime, et la faction comme une trahison. Les hommes qui refusent de défendre leur pays avec la bête de somme ou avec la cartouchière, n'ont pas de justes titres aux bienfaits de la liberté réglée par la loi. Tous les habitants non exemptés par le droit des gens, qui recherchent la protection du gouvernement, sont invités à prendre le serment d'allégeance dans la forme qui sera prescrite, en sacrifiant la paix publique et au rétablissement de la paix publique les vestiges qui pourraient être suggérés par des considérations secondaires. Le serment d'allégeance administré et reçu de bonne foi, est la pierre de touche d'une loyauté constitutionnelle au gouvernement et à toutes ses mesures, et il ne peut être matériellement renforcé ou affaibli par les engagements dont il est revêtu.

XXV.—L'amnistie offerte pour le passé à pour condition une loyauté sans réserve pour l'avenir, et cette condition sera mise en vigueur avec une main de fer. Quiconque est indifférent ou hostile, doit choisir entre la liberté, que les pays étrangers offrent, la pauvreté des Etats rebelles, et les bienfaits innombrables et inappréciables que notre gouvernement accorde à son peuple.

Que Dieu préserve l'Union des Etats!

Par ordre du major-général BANKS.

GEORGE B. DRAKE, Assistant adjudant général.

(Officiel.)

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,

Mercredi, 3 février, à 5 heures P. M.

COTON—Le marché a été encore plus calme aujourd'hui qu'hier; cependant, deux ou trois acheteurs s'y sont présentés et ont pris 200 balles à des prix qui indiquent peu d'irrégularité, mais sans aucune nouvelle baisse. Les opérations comprennent 2 balles strict good ordinary à 73 cts, 16 du strict good ordinary à low middling, y compris 1 balle repacked à 74, 5 de low middling à 74½, 38 strict low middling à 77 à ..., middling au même prix, et 84 Liverpool middling à 79. Il n'y a pas eu de coton offert à l'encan. Nous avons entendu parler d'une vente de 101 balles qui aurait eu lieu, hier, en deux lots, à des prix qui n'ont pas été rendus publics,—ce qui porte le montant des ventes d'aujourd'hui à 6 1 balles.

SUCRE ET MELASSE—Nous avons dit, hier que la demande était fléchi, parce que les acheteurs s'étaient retirés du marché en refusant d'opérer à des prix trop élevés. Aujourd'hui, il y a eu considérablement moins de fermeté chez les détenteurs; les acheteurs ... [illegible]

FARINE—Les transactions ... [illegible]

AVOINE—Nous avons appris qu'un lot de ... [illegible]

MAIS—Le petit lots de jaune de la Louisiane se sont vendus à 1 62½ à 1 65 le boisseau.

AVOINE—Un lot de 50 sacs s'est vendu à $2 75 le boisseau.

FOIN—Environ 100 balles de bon foin inspecté du Nord se sont vendues, au prix, à $40 le tonneau.

BACON—Environ 5000 livres de plats côtés ... vendues, en lots, à 11½ cts la livre.

FRET—Les steamships à destination de New York prennent du coton à 1 1/4 ... la livre.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 2 février 1864.

Arrivé hier, 177 boeufs, 78 cochons et 320 veaux. Vendu, 117 boeufs ... veaux. A vendre, 150 boeufs, 118 cochons, 411 moutons et 200 veaux.

[illegible]

LISTE MARITIME.

☞ Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, &c., voir la partie anglaise.

Mort le 12 janvier, à Marietta, Géorgie, JOHN OLIVER LOCKE, de la Nouvelle Orléans, âgé de 25 ans et 2 mois, fils aîné d'Edward et de SAMUEL LOCKE.

[illegible]

Décédé hier soir, à onze heures, à l'âge de ... ans et 9 mois Léon Louis LAMBERT BERCIER, fils de Orsel Bercier et de Cora Prevot. Les amis et connaissances des familles Bercier et Lique Prevost sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures précises. Le convoi partira de la demeure de son père, rue Royale, No 362, entre Hopital et Quartier.

Décédée hier matin, à neuf heures, à l'âge de 67 ans, Mme Jean RIVIERE, née A. Masniague, native de Bordeaux. Les amis et connaissances de son mari et ceux de la famille Jo. de Devron, sont priés d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu cette après midi, à trois heures et demie précises. Le convoi partira de chez Mme Vve Jose Devron, No 56 rue Union, entre Carondelet et Amour.

Décédé le 3 février 1864, Veuve Wm F. C. DUPLESSIS. Ses amis et ceux de la famille sont respectueusement invités à assister à son enterrement qui aura lieu cette après midi, 4 février, à quatre heures, de No 255 rue St-Philippe, entre Bourbon et Roman.

Décédée hier matin, à 9 heures et demie, à l'âge de 78 ans et 3 mois, Mme Veuve Dominique DELAUMÉ, née Gervais, native de Jérémie (île St-Domingue). Ses amis et connaissances et ceux des familles Gervais et Barbarin et Delaumé, sont priés d'assister, sans autre invitation, à son enterrement qui aura lieu ce soir, à quatre heures et demie. Le convoi partira de sa demeure, rue du Maine No 194, entre Tremé et St-Claude.

Nlle Orléans, 4 février 1864.

Décédé hier matin, à onze heures, à l'âge de cinq mois, JEAN VICTOR, fils de Pierre Dandé et de dame Dominiquette Sabatier. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à quatre heures. Le convoi partira de la résidence de son père, rue St. Bernard, No 45.

Les membres de ... Pierre Dandé. JEAN VICTOR ... [illegible] ... rue St. Bernard, No 45.

HENRY HABERT secre'

Bureau d'affaires,

Passage de la Bourse, No 112, entre St. Louis et Conti.

J. SAUVAGE a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient d'ouvrir un bureau d'affaires pour la gestion de biens, ventes et locations, collection de loyers et autres, ... 3 fév—6t

Café, Sucre cruched, savon, &c

300 SACS CAFE par le Morning Star ... 150 caisses savon ... 50 barils sucre cruched ...

D. HESSE, No 3 rue Tchoupitoulas

AVIS.

Le public est prévenu que MM. JOSEPH FORNARIS et ... ont formé une société sous la raison de MICHEL DUET ... [illegible]

ANTOINE FORNARIS, Pour JOSEPH FORNARIS. 3fév—10t

C. ROUYER, FABRICANT,

135 RUE DE CHARTRES, près l'Hôtel d'Orléans.

ALPHÉNIDE,

100 douzaines couverts à $10, $12 et $15 la douzaine; cuillères à potage, à thé, à café, garanties pour huit ans.

Aussi, un bel assortiment d'articles d'église, ciboires, calices, chandeliers, &c, à très bon marché.

Achat d'Or et d'Argent

Le soussigné vient de recevoir de France par les derniers arrivages un bel assortiment de lunettes et pince-nez en or, argent, écaille et acier; Aussi, un grand assortiment de verres périscopiques, cylindriques et crystal de Montagne de la plus belle choix. C. ROUYER, 135 rue de Chartres, près de l'hôtel d'Orléans. 3 fév—1m

DENTELLES. DENTELLES.

AVIS AUX DAMES.

Mme BONNET prévient sa clientèle qu'elle a transféré son domicile No 25 rue des Remparts, encoigure Douaine.

Elle profite de cette circonstance pour prévenir les personnes qui ont des dentelles chez elle depuis plus d'une année, d'avoir à les retirer avant quinze jours, passé cette époque elle en disposera. 3fév—6

VINS DE CHOIX.

REÇU directement de Londres, de la maison Mora & Martinez—

1½ de vieux Sherry, qualité extra,

¼ do Port do

1½ et 3 pipe vieux Madère.

A vendre par DUNTZE & CO, encoignure Royale et Conti. 3fév—3f

MUSCAT FRONTIGNAN.

EN débarquement du Taurus—25 caisses de véritable muscat d'une qualité très fine.

A vendre par DUNTZE & CO, encoignure Royale et Conti. 3fév—3f

HUILE.

PAR le Taurus de Bordeaux—25 caisses de la marque renommée de Eck. Klepper & Co.

A vendre par DUNTZE & CO, encoignure Royale et Conti. 3fév—3f

Nourrice.

On a besoin d'une NOURRICE forte et saine. S'adresser No 101, Champs-Elysées, entre Grape et Grands-Hommes. 3fév—3f

Grocerie à vendre.

Une bonne GROCERIE, située dans la partie centrale du 3me District, faisant de bonnes affaires. Le stock est de choix, et sera vendue à un prix raisonnable.

Il est aussi attaché à l'établissement plusieurs chambres propres à loger une famille. Pour plus amples informations s'adresser à R. SCOTT, Encanteur, No 54 rue des Magasins. 3fév—4f

Magasin de chaussures pour dames,

A vendre, pour cause de départ, au coin des rues Bourbon et Ursulines. S'adresser sur les lieux.

Papier peint! Papier peint!

M. CHRISMAN vend à son magasin, rue de Chartres, encoignure Conti, No 57, un magnifique assortiment de PAPIERS PEINTS, cadres, gravures, glaces, &c. Aussi: Un splendide lot de Valentines, le tout à très bas prix contant. 3 fév—1m

E. CHRISMAN.

LES PROPRIETAIRES DE RESTAURANTS, D'HOTELS ET DE PENSIONS,

Et tous ceux qui se servent du charbon Antracite par le cuisine, peuvent en avoir de la meilleure qualité, à prix plus (...) le tonneau, livré, en s'adressant à DAVID STICKNEY, Rue Carondelet, No 5.

Restaurant St-Louis

Tenu par HENRI BARTHE,

Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants.

Salons pour noces et repas de famille.

Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement et joignant la maison voisine, annonce à MM. les habitants qu'ils pourront toujours les loger convenablement, aux à leurs familles. 24juil—ou 1m

AVIS D'ELECTION.

PAR GEORGE F. SHEPLEY, Gouverneur Militaire de l'Etat de la Louisiane.

Au Shérif de la Paroisse d'Orléans, salut:

Attendu que conformément à l'autorité en lui investie par le PRESIDENT DES ETATS UNIS, le Major-Général N. P. BANKS, Commandant du Département du Golfe, a lancé sa Proclamation, en date du 11 Janvier 1864, ordonnant une Election qui sera tenue le 22 FEVRIER 1864, afin d'élire les officiers d'Etat ci-après nommés:

1—GOUVERNEUR,
2—LIEUTENANT-GOUVERNEUR,
3—SECRETAIRE D'ETAT,
4—TRESORIER,
5—AVOCAT-GENERAL,
6—SURINTENDANT DE L'EDUCATION PUBLIQUE,
7—AUDITEUR DES COMPTES PUBLICS.

Maintenant c'est pourquoi, conformément à la dite proclamation, j'ai trouvé convenable de lancer celle-ci, mon Writ d'Election, ordonnant une Election des personnes qui devront remplir les vacances désignées ci-dessus.

Conformément à ce qui précède vous ... auriez le dit Election, désignant le LUNDI, 22 Février, A. D. 1864, comme le jour à cette tenue ladite Election.

Vous prendrez note dans votre Paroisse que l'Election soit tenue aux endroits désignés par la loi et qu'elle soit conduite et les retours soient faits conformément à la loi et à la dite Proclamation.

Les retours devront être faits au Capitaine CHARLES C. O. THORNTON, agissant comme Secrétaire d'Etat, au Département de l'Exécutif de l'Etat de la Louisiane, à l'Hôtel de Ville, de la ville de la Nouvelle Orléans.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, au Département Exécutif, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 29 Janvier A. D. 1864, et la quatre-vingt-huitième année de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique.

(Signé) G. F. SHEPLEY. Gouverneur Militaire de la Louisiane.

Par le Gouverneur:

(Signé) C. C. O. THORNTON, Assistant Secrétaire d'Etat. 1févr

AVIS D'ELECTION.

EN vertu d'un writ d'élection daté du 29 de janvier 1864, à moi adressé par George F. Shepley, Gouverneur militaire de l'Etat de la Louisiane, les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sont par le présent notifiés qu'une élection sera tenue le LUNDI, 22 février 1864, pour les officiers d'Etat ci-après dénommés:

1o—Un Gouverneur,
2o—" Lieutenant Gouverneur,
3o—" Secrétaire d'Etat,
4o—" Trésorier,
5o—" Avocat Général,
6o—" Surintendant de l'Education publique,
7o—" Auditeur des Comptes Publics.

Les polls seront ouverts dans chaque arrondissement d'élection depuis huit heures A. M. jusqu'à quatre heures P. M. le jour susdit, 22 de février 1864 à l'effet de recevoir les bulletins des électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans, sous la surintendance des commissaires et greffiers qui seront désignés par l'autorité compétente.

L'élection devra être conduite, et les retours par triplicata devront être adressés au secrétaire d'Etat de la manière prescrite par la loi.

Bureau du Shérif, paroisse d'Orléans, 30 de janvier 1864.

JAS. E. DUNHAM, Shérif. 31 jan

HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle DU SUN.

Pour l'année expirée le 31 décembre 1863.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1863: Savoir—Sur les risques de incendie	$176,930 43
Sur les risques des rivières	19,425 10
Sur les risques des ...	3,201 86
En moins, risques non expirés le 31 décembre 1863	$15,205 68
En moins primes remboursées	3,2.0 54
Montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1863	[illegible]
Pertes dans la même période, savoir: Sur les risques d'incendie	$44,198 95
Sur les risques des rivières	34,921 15
Ajouter: Assurances, taxes, & ...	$19,99 41
Bénéfice net pour l'année expirée le 31 décembre 1863	[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit: [illegible]

THOMAS SLOO, Président, JAS. EDWARDS, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, *Paroisse d'Orléans—Ville de la N. Orléans.*

Assermentés et signé par devant moi, ce 14 janvier 1864. F. P. ONEAL, Deuxième Juge de paix pour la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent sur les certificats de scrip ... à partir du lundi, 8 février prochain.

THOMAS SLOO, Président, JAMES D. DENEGRE, Vice-Président. JAMES EDWARDS, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James D. Denegre, R. J. Hart, John C. Rivera, Henry Renshaw, J. H. Stauffer, Thos. ..., Sumter Turner, H. F. Baldwin, B. Simons, J. S. Rice, Thomas Sloo.

2 février—30.

Banque de la Louisiane.

Nlle Orléans, 1er février 1864.

A l'élection annuelle, LUNDI, 25 du mois dernier, ont été élus Directeurs de la Banque de la Louisiane pour l'année:

MM. Ambrose Lanfear, Henry Thomas, H. G. Stetson, Silas Quinn, Charles Kock, J. W. Burbridge, Geo. Bond, L. F. Génois, A. Leboux, Aug. R. Montgomery, C. A. Roger.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. Ambrose Lanfear a été réélu Président.

AUGUSTE MONTREUIL, caissier. 3 fév—7

ON DEMANDE une bonne cuisinière blanche. S'adresser No 47, rue Toulouse. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 3 fév—3t

Distillerie à vendre.

UNE distillerie en pleine activité pouvant faire trois barils par jour, est à vendre au comptant ou jusqu'au 4 février courant. C'est une excellente occasion pour un petit capital. S'adresser au bureau de l'Abeille. 2 fév—3t

PROPRIETE A VENDRE.

Une maison située dans la rue Royale, No 218, entre les rues St. Philippe et Ursulines, ayant quatre grandes chambres, 2 cabinets, 2 caves ... un petit magasin sur le fond. Le terrain a ... pieds américains. ... S'adresser sur les lieux. 2 fév—6t

C. Ravelet & Fils,

93.........Rue de Chartres.........93

CETTE maison si avantageusement connue pour le bel ensemble et le bon goût de SES MARCHANDISES SECHES, et qui a depuis longtemps acquis la réputation justement méritée de vendre TRES BON MARCHÉ, vient de recevoir par les derniers arrivages de France, et de New York, des marchandises achetées par sa maison de Paris ayant la grande hausse, et le bon par conséquent à même d'en faire profiter LES MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE, et défie toute concurrence.

On se chargera, comme par le passé, des emballages et expéditions pour la campagne.

C. RAVELET & FILS, 93, rue de Chartres. 1fév—6t

AVIS.

LE soussigné ayant recommencé l'importation de marchandises françaises et d'autres pays d'Europe, a nommé M. JULES LOUVRIER, son agent à la Nouvelle Orléans.

Il espère que ses amis voudront bien continuer leurs faveurs à son représentant; lui-même étant déjà depuis longtemps favorablement connu de la plupart d'entre eux.

Antérieurement de la maison Richard, Aldige & Co. L. M. RICHARD, 76, rue Canal, au premier. 1fév—1m

AVIS.

LE soussigné ayant la procuration de L. H. Richard, de Paris, pour tout ce qui a rapport à la liquidation de l'ancienne maison Richard, Aldige & Co. prévient les personnes qui doivent à la susdite société qu'ils ne seront déchargés qu'autant qu'ils auront un reçu signé conjointement par MM. Paul ou Jules Aldige et par le souscripteur.

J. LOUVRIER, 76 rue Canal. 1 fév—1m

Changement de local.

J'AI transporté mon magasin au No 55, DE LA RUE GRAVIER, entre les rues St. Charles et Camp.

B. E. CASTENDYCK. 1fév—7fen

Propriétés à vendre.

Le soussigné offre à vendre à des conditions avantageuses plusieurs belles propriétés situées dans les 1er, 2me, 3me et 4me Districts, plusieurs bel's emplacements sur l'Esplanade et des terrains vagues—Une résidence vis à vis le dépôt des chars au Bayou St. Jean, mesurant 195 pieds de face au Bayou, sur 408 pieds de profondeur—Belle maison, &c. Une autre résidence à côté du dépôt des chars, mesurant 216 pieds de face au Bayou St. Jean, sur 420 pieds de profondeur, avec maison, &c.—Un lot de terre borné par les rues St. James, Palmyre, Gasquet et l'Avenue de Carrollton—Trois belles résidences rue Jackson, 4me District.—156 terrains rue du Canal, audessous du dépôt des chars et l'Avenue Hagan. Pour plus amples renseignements, s'adresser à

E. FAUCHET, courtier, Passage de la Bourse, No 56. 1fév—1m

Dissolution de Société.

LES deux sociétés existant sous les raisons sociales de: J. Levois & Co, pour les affaires de détail, et J. Levois pour celles de gros, arrivées à leur expiration, sont dissoutes d'un commun accord à dater du 1er juillet 1863.

Notre Sr. Paul Vidal reste chargé de la liquidation.

Nouvelle Orléans, 30 janvier 1864. Pr. Proc. J. LEVOIS & Co. PAUL VIDAL.

LE soussigné, depuis le 1er août 1863, continue pour son compte, sous la raison de J. LEVOIS & Co, les affaires de GROS ET DETAIL en tissus et nouveautés. M. Ferdinand Mathon, porteur de la procuration générale, est chargé de la direction de la nouvelle maison.

Nouvelle Orléans, 30 janvier 1864. P. Pro. J. LEVOIS & Co. F. MATHON. 31 jan—6

ENGELURES.

REMEDE CERTAIN

Contre les engelures et toutes autres gerçures produites par le froid.

A vendre par GAUDOZ Jne, Pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon. 16janv—1m

LAFARGE HOUSE

HOTEL DE PREMIERE CLASSE

672..........Broadway..........672

NEW-YORK.

300 grandes chambres et chambres à coucher—Table d'hôte—Cuisine française.—A. LACHENMEYER, propriétaire, ex-propriétaire de l'hôtel d'Orléans à la Nlle Orléans. N. B. On y parle le français, l'espagnol, l'allemand et l'anglais.

SPECTACLES.

Théâtre des Variétés.

Rue Gravier.

Jeudi et Vendredi, 4 et 5,

Les deux dernières représentations de DOT, OR THE CRICKET ON THE HEARTH, THE COMEDY OF ERRORS de Shakespeare.

Académie de Musique.

Jeudi soir, 4 février

Représentation à MIDI et le SOIR.

Avant dernière représentation de ROBERT NICOLO—De Grand Cirque—M les Carolista et Lehman.

Grand bal paré et masqué AU THEATRE D'ORLEANS.

Un grand Bal paré, masqué et travesti, à l'instar des bals de l'Opéra de Paris sera donné au THEATRE D'ORLEANS MARDI GRAS, 9 février. L'orchestre sera dirigé par M. Prévost. Il y aura un restaurant. On trouvera au Théâtre des costumes sortant des ateliers de Mme Geoux.

PRIX D'ENTRÉE: Cavaliers............$2 50
Dames............1 00

4fév—3f

Réouverture, pour la saison, DE LA SALLE DE BAL D'ORLEANS. GRAND BAL!

UN grand bal paré sera donné à la salle de bal d'Orléans, rue d'Orléans, entre les rues Royale et Bourbon, SAMEDI SOIR, 6 février 1864, par JOS. RAPHAEL & CO. Prix d'entrée pour les messieurs, $2. Pour les dames gratis. L'orchestre sera dirigé par M. A. Delorge qui exécutera les valses, les polkas, mazurkas les plus nouvelles et un quadrille composé par lui et intitulé "Le Carnaval de la ville."

4fév—3t F. LABATT, commissaire.

Un grand bal paré

Sera donné (pour répondre à des demandes particulières) *par la Nouvelle Société Louisiane de Bienfaisance de la Nlle Orléans*, dans la salle au coin des rues Grands-Hommes et Champs Elysées,

MARDI SOIR, 9 FEVRIER 1864.

—Mardi-Gras—

☞ *Le produit en sera consacré au but charitable que se propose la Société.*

DIRECTEURS:

A. Vieira, J. Orba, J. Lato, A. de Freitas, F. Ripoll, Wm Thayer, J. Dalmedo, ... Canonge, M. Mivasso, L. Hartman, Alex. Martin, A. P. Valencia, José Rivas, O. Amor, J. Lesiade, J. Bouet, J. Powers, T. Galeno, Louis Dubrau, V. Fontainal, A. Degouge.

Comité d'invitation.

Commissaires

A. Dareng, A. Kennell, Chs Weiss, Chs Lato, A. Marchand, E. Bouclet.

On peut obtenir des invitations pour dames et des billets pour messieurs en s'adressant à l'un des Directeurs ou au Président de la Société.

Billets pour messieurs ... $2.

Les dames ... [illegible]

Le ... sera ornée de tous les emblèmes de la Société. 2fév—t

GRAND BAL PARE — pour être donné par la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens, au profit de la caisse générale, au nouveau Théâtre de l'Opéra,

MARDI SOIR, 9 FEVRIER 1864.

—Mardi-Gras—

Directeurs:

J. Dubourg, L. Lion, M. F. Dary, J. C. Rivolle, J. Hora, J. O'Jersey, P. Fortier, J. Viosca, F. Schumacher, F. Martin, A. Martin, F. Dumas, W. Reinech, J. H. Carr, J. Cuny, J. Lugo, H. Dreyfus, J. M. Mauce, P. Fortier, J. A. Feruidiay, E. Deverbel, Aug. Ivey.

Prix du billet, $3. Le comité d'invitation ... [illegible]

I. O. O. F.

BAL PARE et INSIGNES ODD FELLOWS

UN bal paré sera donné par l'Ordre Indépendant des Odd Fellows, JEUDI SOIR, 11 février 1864, au NOUVEAU THEATRE DE L'OPERA (au coin des rues Bourbon et Toulouse) au profit de la caisse de secours des Odd Fellows.

[illegible]

☞ Il ne sera pas émis d'invitations après mardi, 9 février.

COMITE

[illegible]

19 janv—

Librairie de A. Ralu.

E. Renan—Vie de Jésus, 1 vol broché $1.50.

[illegible]

OUVRAGES DE MEDECINE

[illegible]

MEDECINE HOMOEOPATHIQUE.

[illegible]

A. RALU, 30, rue de Chartres. 1 fév—6f

IMPORTATION DIRECTE.

Marchandises de Printemps.

NOUS ouvrirons LUNDI, 1er février, un magnifique choix de—

Percales imprimées haute nouveauté,
Jaconats et Organdis de do
Mousselines taille douce de do
Brillantes et Piqués Pompadour;
Batiste de imprimée,
Mozambique chinée,
Grenadine brodée et unie,
Barège quadrillé et broché,
Alpacas imprimés et couleurs unies,
Foulards unis et imprimés.
Chemises unies et brodées pour dames,
Jupons Gabriel's,
Corsets impératrice et brassières,
Gants de peau, Mitaines dito.

J. LEVOIS & CO. Encoignure Canal et Bourbon. 31 jan—6f

GROCERIE A VENDRE.

A vendre une GROCERIE, située au coin des rues Bourbon et St. Philippe. A la grocerie est jointe une Buvette (Bar-Room). Les deux branches de l'établissement sont assorties de tous les produits nécessaires pour ce genre d'affaires. 3janv—7f

DIVERS en débarquement et au magasin—

5 boîtes amandes Tarragone de choix,
30 barils marrons d'Italie,
25 paniers champagne "Ledegard & Co",
40 demi boîtes thé Oolong de choix, pour familles,
15½ do do do do
25½ do do commun,
25½ do Young Hyson, Gunpowder et Impérial fins et extra fins,
50 caisses de 6 et 12 livres thé Impérial,
20 do huile d'Italie extra fin, pour table.

En magasin et à vendre par E. S. KELLY, rue Poydras, No 42. 30janv—6f

Entrepot de Tapis,

No. 19......Rue de Chartres......No. 19

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que—

MEDAILLONS; velours, tapisserie,
WILTON, 3 plis et ingrain,
VENITIENS et autres tapis,
NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c,
TOILE CIRÉE de différentes largeurs et qualités.

Couvertures de table et de piano, paillassons, nattes, baguettes d'escalier, abat-jour, corniches et bandes que nous offrons à des prix modérés pour du comptant.

A. BROUSSEAU & Co. 8janv—

Prets sur gages.

LE soussigné fait des avances d'argent sur dépôt de diamants, montres, or et argent, bijoux, argenterie, lorgnettes, instruments de musique, pianos, meubles fins, galeries, velours, et tous autres articles de valeur portative, au Bureau de Prêt de la Louisiane, 44, St-Charles. Entrée privée, 104, Gravier. J. HART.

N. B.—On prête à la semaine, ou plusieurs et plus, à très taut. 3janv—1an

Magasin de Chaussures.

Le magasin de chaussures de M. J. J. WECKERLING, situé entre ... les rues Français et Moreau vient d'être transporté au coin des rues Esplanade et Vieille-Levée (ou Levée ... Victoire) en face du dépôt de la Pompe No 3. 19 janv—ou 2 fév

Divers. Divers.

100 SACS CAFE RIO PRIME,
7 barils bœuf prime,
60 barils oignons en parfait état.

A vendre par WM. J. REID. Rue des Magasins No 33. 31 janv—7

TOILE A VOILE ET BUNTING.

50 Rouleaux TOILE A VOILES, Nos 0 à 9 inclusivement.

20 pièces BUNTING, couleurs assorties,

A vendre au No 35 de la rue des Magasins. 31 janv—7

Drogues et Médicaments,

Le soussigné a acheté les DROGUES, les MEDICAMENTS et les PRODUITS CHIMIQUES de l'ancien établissement de M. Hu. KENNEDY qui se retire des affaires et a recommandé l'acquéreur à la clientèle de la pharmacie.

M. F. SENAT qui a dirigé si longtemps les affaires de l'établissement et qui est bien connu, reste chargé de la direction. Le plus grand soin sera porté aux prescriptions et aux ordres des Planteurs.

20 jan—1m EDOUARD MONTEUSE.

Briques Stombridge à feu,

Attendues, à vendre par E. J. HART & CO. Rue Tchoupitoulas, Nos 87 et 79.

Le steamer *Havana*, de la malle des Etats-Unis,

POUR NEW YORK via la Havane.

Changement de temps—Quelques heures seulement de retard.

Pour la commodité des expéditeurs et des passagers, le steamer HAVANA, de la malle des Etats Unis, commandant M. R. Greene, et dont le départ était annoncé pour vendredi, 5 du courant, à huit heures, partira ce même jour à quatre heures et demie de l'après midi. 4fév—3f

POUR NEW YORK, Via la Havane.

Départ, VENDREDI 5 février, à 4 h 1/2 A.M.

Le steamer neuf HAVANA, du marchand de première classe ... portera pour New York, touchant à la Havane pour y débarquer les passagers et les malles, vendredi, 5 février, à 4 1/2 heures du soir, de son wharf, au pied de la rue St. Joseph. Les défavorables. Pour fret ou passage, (avec lieux emménagements), s'adresser aux agents.

31 janv AVENDANO BROS, rue de la Commune No 116.

POUR NEW-YORK et la HAVANE.

Départ SAMEDI, 6 février, à 8 heures du matin,

Le beau steamer MORNING STAR, commandant J. M. Courtney, quittera son wharf en face de la Place Jackson. Pour fret ou passage, [emménagements très confortables] s'adresser à

ELLIOT & McKEEVER.

☞ Tickets pour toutes les villes du Nord par le chemin de fer ...

30janv—3t ELLIOT & McKEEVER, Rue Gravier, No 62.

POUR NEW YORK.—Le steamer ... partira JEUDI du courant, à huit heures ... [illegible] WAFER, TURRELL & Co.

4fév Rue de la Commune, No 41

Paquebot pour Port Hudson.

Le paquebot ... partira pour PORT HUDSON, BATON ROUGE et tous les points intermédiaires ... [illegible]

W. G. RETTERSON. 4fév—

[illegible] POUR LA COTE ... [illegible]

Pour Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires de la côte.

Voyages réguliers deux fois par semaine.

Le magnifique paquebot MITTIE STEPHENS ... [illegible]

JOHN L. TIEN. ...

Jour de départ LUNDI, à 6 heures P. M., et VENDREDI, à 10 heures A. M.

[illegible]

POUR BATON ROUGE.

Voyages réguliers deux fois par semaine. Pour Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge et tous les ports intermédiaires.

Le ... BLACK HAWK ... [illegible]

W. G. RETTERSON.

Paquebot pour le Bayou Lafourche.

Deux fois par semaine.

[illegible]

JOHN L. TIEN.

POUR BATON ROUGE.

[illegible]

Départs les MARDIS à 11 h A. M. et VENDREDIS, à ... A. M.

PAQUEBOT POUR LE BAYOU LAFOURCHE. Le paquebot ... CREOLE ... [illegible]

LEVY & DIETER.

POUR NEW YORK.

Le bon ... JOHN SHERWOOD, ... [illegible]

AVIS

Le navire STE. GENEVIEVE, capitaine ... [illegible]

EUG. ROCHEREAU & CO. 25 janv—3

POUR VERA CRUZ.

Ligne régulière.

La goélette ... ZONONI, capitaine Juan Laine, partira ... [illegible]

POUR LAGUNA — YUCATAN — Partira positivement ... février ... JESSIE RHYNAS, capitaine H. N. Carver, partira pour le dit port. Pour fret ou passage, s'adresser chez S. FERNANDEZ & Co., 126 Vieille Levée

N. B.—Ce navire offre une bonne occasion pour le transport des artistes et des ... Laguna ... [illegible]

AVIS.

Les personnes qui désirent avoir des informations sur les marchandises que l'on peut acheter pour la Laguna ... [illegible]

Pour Bordeaux ou le Havre.

Le beau navire français de première classe GUANTANAMO, capitaine Chalgrain, du port de 600 tonneaux de coton, attendu incessamment, prendra charge pour les deux ports susdits. ... EUG. ROCHEREAU & Co. 18 rue St Louis.

POUR LA HAVANE.

Le beau navire français TAURUS, capitaine Ruaux, est en chargement pour la Havane.

Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagements, s'adresser au capitaine, à bord, ou à C. CAVAROC & CO., 110, rue St. Louis.

La Compagnie Express d'Adams

RUE DES MAGASINS, No 5,

SE charge de l'expédition de petits paquets et de paquets de valeur, de marchandises, d'échantillons et de billets de banque, par chaque steamer de la malle, pour toutes les parties des Etats-Unis, par la voie de New York.

Elle expédie également des marchandises par le haut du fleuve, trois fois par semaine, par des messagers spéciaux, pour toutes les parties de l'Ouest et du Nord-Ouest, par la voie de Cairo et de Memphis.

On vient chercher et ... [illegible]

Pour les détails, les prix, etc., s'adresser à

S. B. BLAKE, Agent. 4 nov—

EN magasin et à vendre par Eug. Rochereau & Co., Nos 16 et 18 rue St Louis—

15 barriques vin rouge	MT No 1,		
20 do	do	MT No 2,	
30 do	do	MT No 3,	
30 do	do	MT No 4,	
20 do	do	MT No 5,	
40 do	do	MT No 6,	
40 do	do	E R & C	

Nouvelle Orléans, le 4 janvier 1864. 8 jan

TABAC EN FEUILLES.

150 caisses TABAC pour cigares et tripes, à vendre par E. J. HART & CO., 77 et 79, rue Tchoupitoulas. 11janv—

TABAC. TABAC.

L'ATTENTION du commerce est appelée sur le tabac de E. Goodwin & Bro.—

Tabac à chiquer pressé (brevetés).
Do do Yellow Bank,
Do do Plantation.

Et tabac moulu, apprêté à fumer, 2 et 4 onces. En magasin et en route, à vendre par E. J. HART & CO., 77 et 79, Tchoupitoulas.

Remède de Dennaud contre la Calvitie.

HUILE PRÉPARÉE DE PALME ET DE MACE,

POUR CONSERVER, RESTAURER ET EMBELLIR LA CHEVELURE.

C'EST l'article le plus agréable et le plus étonnant qui ait jamais été vu. Le propriétaire a consacré tout son temps à le combiner et à le préparer. Chaque ingrédient est manipulé avec soin et employé dans les proportions convenables. Inutile de faire l'éloge de la préparation qu'on l'essaie et on sera convaincu de son efficacité.

Les dames trouveront que non seulement il restaure, brunit et embellit la chevelure, mais encore qu'il est indispensable à la toilette à cause de son parfum délicat et de l'odeur délicieuse de l'huile de Palme et de Mace.

A vendre à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail, par T. W. WRIGHT & Co., 21, Chartres, entre Canal et Douane.

Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et du Texas.

Nouvelle Orléans, 2 janvier 1864.

CONFORMÉMENT aux règlements de cette compagnie, une élection de directeurs, pour l'année sera tenue, au bureau de cette compagnie, rue de la Douane No 18, le deuxième lundi [8] de février prochain.

J. J. HANNA, vice président.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, étrangères et américaines.

PAR WM. P. VINCENT, encanteur.

IL sera vendu jeudi, 4 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 16—

5 caisses indiennes fantaisie pour le printemps,
3 do lustres imprimés et jaconats,
5 do brillantes en couleur,
5 balles coton à ... pour draps,
Cotonnades Blabshels et ... bleus,
Baréges ... fantaisie,
Jaconats français,
Coutil ... draps ...,
Toiles d'Irlande, alpagas noirs,
Mousseline de laine française noire,
Mouchoirs ... dito brochés,
Jaconats blancs et battistes,
Bonneterie et mouchoirs battiste, &
Ginghams, organdis,
Toile à ... quaires,
Batiste papier et barèges broché,
Pointes et Nubias dentelle noire,
Ginges, Hickory stripes.

—EGALEMENT—

77 caisses bottes, souliers, brodequins, stock frais et marchandises de première qualité. 4fév

Couverts en plaqué.

PAR E. ROGER & Co.

JOSEPH HOLZ, encanteur.

JEUDI 4 courant, il sera vendu à 10 heures du matin à leurs salles d'encan Nos 45 et 47 rue de la Vieille-Levée.

300 douz. couverts plaqués.

Conditions à la vente. 2 fév

Chapeaux, chaussures, marchandises sèches et linge fait

PAR E. ROGER & CO.

JOSEPH HOLZ, encanteur.

JEUDI 4 courant, il sera vendu à 10 heures du matin à leurs salles d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

300 douz. chapeaux pour hommes et enfants,

75 caisses bottes, souliers et brodequins,

100 lots marchandises sèches et linge fait.

Conditions à la vente. 2 fév

Meubles noyer et Vitrières

PAR FRANCIS FERNANDEZ,

E. GUTIERREZ, encanteur.

JEUDI 4 du courant, à 11 heures du matin, rue Ste. Anne No 14, entre Miro et Tonti—

Un lot de MEUBLES noyer, ... armoire, table, ... chaises.

Aussi—Deux vitrières de magasin bien conditionnées.

Propriété au coin des rues Tonti et Ste Anne.

PAR FRANCIS FERNANDEZ,

E. GUTIERREZ, encanteur.

SAMEDI prochain, 6 du courant, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Commerçants—

Un lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Ste Anne, Rochebrave et Dumaine, ayant 30 pieds de face à la rue Ste Anne, sur 93 pieds de profondeur et faisant face à la rue Tonti, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une maison ayant trois chambres, gaëlerie, deux cabinets et une cuisine contenant deux chambres ...

Conditions—$... payés pour l'année, et les taxes de 1864 ... payées

Les baux des ... sont faites et payées

Termes—... l'acquéreur assumera le paiement d'un billet portant hypothèque, avec les intérêts de ... $ 600, échéant du 3 au 11 février 1864 ... 2fév

Marchandises sèches, vêtements, bottes, souliers, et chapeaux,

PAR HOFFMAN & MARKS,

J. HOFFMAN, encanteur,

Bureau, rue de Chartres, No 38.

VENDREDI, 5 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

[illegible]

PERDUS.

DEUX certificats de la Banque d'Amérique, No 54, sur ... 20 actions de ... [illegible]

ALFRED KEARNEY, rue des Magasins No 62.

J. PIFFAUT.

A l'honneur de prévenir le public qu'il continue à accorder et à réparer les pianos et les orgues ... [illegible] ... Royale et St. Louis.

TRANSFERT DE MAGASIN.

M. J. BRANDNER, TAILLEUR, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a transféré son magasin de la rue de Chartres No 137 au No ... de la même rue, près Douane.

JOHN TOURO, Notaire

No ... Passage de la Bourse,

S'OCCUPERA des affaires maritimes et commerciales et spécialement des avaries, de la collection des ... 14 déc—6m

Marchand de groceries en gros ET MARCHAND COMMISSIONNAIRE

C. A. CONWAY,

Vient d'ouvrir un grand établissement au coin des rues Commune et Tchoupitoulas, pour le commerce des groceries et les affaires de commission. Il reçoit des consignations par chaque arrivage du Nord et de l'Ouest. 13jan—1m

Be nard Turpin,

ENCANTEUR ET NEGOCIANT COMMISSIONAIRE,

No 23, rue de la Vieille Levée

Entre St Louis et Conti. 16 déc—3m

TRANSFERT DE MAGASIN.

M. F. BORDELOIS a transféré son magasin de vins et liqueurs au No 41, rue Vieille Levée. Nouvelle Orléans, 19 novembre 1863. 19 nov—3m

E. BORDELOIS,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE, IMPORTATEUR DE VINS, LIQUEURS, &c

41.........Vieille-Levée.........41

NOUVELLE ORLEANS.

DIVERS.

30 BARRIQUES VIN ROUGE, MEDOC, Pauillac, St Julien, ..., ordinaire, Sauterne.

... caisses 12 bouteilles

... quarts vin rouge St. Julien,

10 quarts cognac Sutton 1851,

... Gibon,

... barils vieux whisky. A vendre par E. BORDELOIS, 41 Vieille Levée.

AVIS.

LEON COUGET prévient ses amis ainsi que ses clients qu'il a ouvert un MAGASIN DE VINS, COGNAC et LIQUEURS, au No 31 rue Madison, par ... de la Vieille-Levée ... et pour familles à 25 et 30 cts la bouteille. 25 janv—1m

AVET FRERES,

Aux Magasins Bleus,

COIN VIEILLE LEVÉE ET BIENVILLE,

REÇOIVENT en ce moment et vendront AUX PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ,

Un grand assortiment de groceries

—COMPRENANT—

1000 barils FARINE,
1000 caisses BOUGIES,
1000 caisses AMIDON,
500 barils PORC,
250 sacs CAFÉ,
200 boucauts SUCRE,
150 barillets GRAISSE,
150 fréquins BEURRE,
160 barils FEVES,
100 colis SUCRE en pain, écrasé et en poudre,
50 boucauts JAMBONS passés au sucre,
50 barils GRU,
THÉ,
RIZ,
FROMAGE,
BACON,
MAQUEREAUX,
MORUE,
VINS,
LIQUEURS,

Et une grande quantité D'AUTRES ARTICLES. 17 janv—au 17 fév

Bureau de la Compagnie d'Assurance mutuelle de la Louisiane,

Au coin des rues Camp et Natchez.

UNE élection de Directeurs, pour un an à partir du deuxième lundi de mars prochain, aura lieu au bureau de la Compagnie, LUNDI 15 février 1864, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

27 janv—au 15 fév J. P. ROUX, secrétaire.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle Orléans, 25 janvier 1864.

UNE élection de neuf Directeurs de cette Banque par les actionnaires, aura lieu, conformément à la loi, au local de cette banque, LUNDI, 8 février prochain de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

25janv—au 8fév L. BERNARD, Caissier.

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR,

301.........Rue de Chartres.........301

Entre Ste-Anne & Dumaine. 12 janv

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DEMON,

275.........RUE DAUPHINE.........275

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ... 21 sept—1an—

LOUISIANA ACADEMY.

Institution dirigée par M. A. Ferrier

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

☞ Les prix varient de $4 à $6 selon le degré d'avancement des élèves.

☞ Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'institution, rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne. 1 6ov—1m

A LA SELLE ANGLAISE

MM. J. GUILBAUX et GIEFERS, n'étant sous ... [illegible] ... SELLES, HARNAIS et MARNAIS,

No. — 24 — No. — 24 —

RUE St-CHARLES ... Rue St-CHARLES

Attendu par les premiers arrivages, un assortiment de SELLES, HARNAIS, COUVERTURES D'HIVER, FOUETS, CRAVACHES, MORS DANIEL, EPERONS à V. ... et autres, &c, &c. ... 6 janv—1m

VENTES A L'ENCAN.

300 balles de coton à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

JEUDI, 4 février il sera vendu à dix heures, aux salles de ventes No 26 rue du Camp, 300 balles de coton. Des échantillons seront présentés à la vente.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 1fév

PHARMACIE A L'ENCAN.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu vendredi, 5 février, à 10 heures, au dessus de la rue des ... Nos ... rue ... à l'ordre de l'Hon. E. F. Flanders, agent spécial ... Trésorerie, le contenu d'une pharmacie d'après l'inventaire qui ... à la vente.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 1fév

PAR J. B. CROZAT, encanteur,

Bureau No 5, rue Royale près St Louis

Succession de B. Durel No ... 28

EN vertu d'un ordre de la Cour du Second District de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à l'encan jeudi le 4 ... du mois de février ... au No 149 rue Dauphine, ... entre les rues Dumaine et Ste Anne, savoir:

Un lot de meubles comprenant des belles tables à jeu, ... de bijoux ...

Conditions—comptant, payables en billets courants ... [illegible]

CAFE. CAFE. CAFE.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi 4 du courant, à 11 heures, au magasin No 47 rue des Magasins—

12 sacs café Rio.

... [illegible]

Conditions—comptant. 3 fév—3

Vins rouges de Bordeaux en barriques.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur,

Bureau No 23 rue Vieille Levée.

AUJOURD'HUI, jeudi 4 février courant, à 5 heures P. M., il sera vendu à l'encan au pied de la rue des Ursulines, au ... Levée—

120 barriques vin de Bordeaux ... St Estèphe, St Emilion, Côtes ... en débarquement du navire Taurus venu de Bordeaux. 4 fév

Groceries, provisions et liqueurs,

PAR F. F. TRINCHARD.

AUJOURD'HUI, jeudi 4 ... il sera vendu à son magasin d'encan, rue Gravier, No 42, à 10 heures, 10 caisses fromages, ... caisses ... de charbon, ... barils whisky, 200 caisses vin rouge ... pommes, ... [illegible]

Conditions—comptant. 4 fév

Pommes. Pommes.

PAR F. F. TRINCHARD, Encanteur.

AUJOURD'HUI, à la même heure, sera vendu à son magasin d'encan ... rue Gravier ... 300 barils pommes.

Conditions—comptant. 4 fév

Porc, farine, groceries.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

IL sera vendu jeudi, 4 du courant, à onze heures, à son magasin d'encan, rue des Magasins, No 37 au coin Gravier—40 barils porc prime, 20 barils bœuf mess, 10 tierçons jambons, ... barils pigeons, 20 barils farine, ... savon, ... [illegible]

Conditions—comptant. 4 fév

PAR R. SCOTT, encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui jeudi, 4 février, à 10 heures au No 54 rue des Magasins—

1 lot barils ... chandelles,
1 barils whisky, 20 sacs sel,
12 caisses tabac à fumer, 20 nids paniers,
20 barils ... 10 boucauts au ...

Cardes ... [illegible] 4 fév

Marchandises sèches, habillements, chapeaux, chaussures pour hommes, femmes et enfants

PAR GABRIEL LEAUMONT, Encanteur.

VENDREDI 5 ... à 9 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, No 49, rue de Chartres—

... [illegible]

Aussi: 100 lots marchandises sèches ...

Aussi: 100 ... d'habillements, chemises, caleçons, &c.

Conditions—à la vente. 4fév

Vente à l'encan.

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

Le sloop SARAH CORNELIA, ... [illegible] ... au Bureau des Monnaies ... [illegible] ... 4 fév

Vente sans réserve d'une propriété sur Poete,

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

IL sera vendu samedi, 6 février 1864, à midi, à la Bourse des Négociants ... rue Royale ... [illegible] ... 1 fév

Vente sans réserve d'une propriété située dans le 3me District,

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

Paroisse de Jefferson.

Cour de Deuxième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane.

Succession de Jean P. Fourmague, décédé—No 2.

EN vertu de ... d'un ordre de vente, en date du ... [illegible] ... PROPRIETES FONCIERES à la Maison de Cour, ... UN CERTAIN TERRAIN, ... DEUX TERRAINS ... [illegible]

JOHN E. SCHAFFER, Shérif de la Paroisse de Jefferson. 15, 19

ALFRED ROULIGNY, Encanteur

Se charge de la vente de toutes propriétés foncières ou autres. Bureau au Marchands & Auctioneers Exchange. 18 janv

CHARBON CANNEL D'ECOSSE.

Une cargaison de cet excellent charbon gras, est en débarquement ... pour la ville, ... [illegible] ... EDMUND M. IVENS. 28 jan—1m

AU PUBLIC.

Mme LABLANCHE,

La plus grande clairvoyante du monde, peut être consultée à sa résidence.

109.........RUE BIENVILLE.........109

IL n'est rien de plus étonnant que d'entendre un étranger vous raconter toute votre vie passée et vous détailler les plus intimes. ... [illegible]

Consultations en français et en anglais. Prix modérés pour les dames et pour les messieurs. 27 déc—3m

PLUS DE DISTANCE! DIVINATION! PREDICTION!

PAR MADAME ADAH,

Cartomancienne parisienne et élève de Mlle Lenormand. Heures de consultation, de 10 heures du matin à 6 heures de l'après-midi. Rue St. Louis, No ... 21nov—3

MODES.

Mme RENAUD LEPETIT,

Encoignure Toulouse et Royale,

Entrée par la rue Toulouse, ... [illegible]

PARURES DE BAL ET MARIAGES.

Chapeaux! Chapeaux!

95, Rue des Magasins, 95.

LE soussigné offre à vendre aux citoyens de la Nouvelle Orléans un très beau choix de chapeaux français ... prix ... Il reçoit, par chaque steamer, un choix de chapeaux de nouveaux genres. ... de Brooklyn, New York. 14 nov—1an E. BENEDICT

Changement de domicile

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE,

154, rue du Canal, près de la rue Bourbon, a transféré son domicile dans l'ancienne maison du Dr. Fortin, ... [illegible] Consultations en français, en espagnol et en anglais.

CHAMBRES GARNIES

CHAMBRES garnies à louer, ... [illegible]

A LOUER.

A LOUER—Le premier étage de la belle maison ... rue Canal et Carondelet, ... au magasin de DEVER. 16janv—

AVIS.

Le magasin de Pianos de A. PERRIER est transféré pour le moment rue Royale, Nos 250 ... entre les rues St-Philippe et Ursulines ...

UNE BONNE SPECULATION.

ON désire un associé honnête et capable, pour exploiter une nouvelle invention pour L'ANEANTISSEMENT RAPIDE ET COMPLET DES RATS.

Au moyen d'un procédé et d'une ... On propose ... S'adresser à M. PAUL FRANÇOIS, rue Villeré No 112, entre Orléans et St Pierre. 16janv—1m